

FEMMES *d'ici*

REVUE DE L'ASSOCIATION FÉMINISTE
D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE

À la une

Ode à l'amitié

Dans ce numéro

- Place des femmes dans l'Église
- Masculinité toxique
- Histoire du féminisme
- Portrait de Monique Gagnon-Tremblay



Afeas

ASSOCIATION FÉMINISTE
D'ÉDUCATION ET
D'ACTION SOCIALE

- 02** Vie associative
Sylvanie Nguyen
- 03** Éditorial
Marianne Pertuiset-Ferland
- 04** La place des femmes dans l'Église
Lise Courteau
- 06** La masculinité toxique
Sylvanie Nguyen
- 08** Ode à l'amitié
Joëlle Cardonne
- 10** Histoire du féminisme
Doris Milot
- 12** Les concours provinciaux
Sylvanie Nguyen
- 12** Intervention en assemblée délibérante
Lise Courteau
- 13** Portrait de femme
Joëlle Cardonne
- 14** Conférence de Michèle Audette, leader autochtone
Diane Matte
- 16** Nouvelles de l'Association
Marianne Pertuiset-Ferland
- 17** Afeas en action
Diane Matte
- 18** Regard sur le monde
Lise Courteau
- 19** Tirage



Les marraines Afeas L'expertise d'aujourd'hui pour guider la relève de demain

Par Sylvanie Nguyen, responsable de la vie associative

Un nouveau programme de service de soutien et d'accompagnement est offert aux membres de l'Afeas qui désirent s'engager dans la vie associative de l'Association. Ce service est offert généreusement par des membres d'expérience : les marraines Afeas.

Qui sont les marraines ?

Les marraines sont des membres engagées au sein de l'Afeas. Elles accompagnent et soutiennent, de bon cœur, d'autres membres en quête d'assistance ou de renseignements sur divers sujets.

Quelles sont leurs expertises ?

Les marraines apportent leur soutien sur les sujets suivants :

- Rédaction de propositions, statuts et règlements;
- Fonctions administratives — présidence, vice-présidence, secrétariat et participation à un CA;
- Participation aux comités provinciaux;
- Formation régionale — animation et organisation des ateliers d'éducation populaire;
- Organisation d'événements et/ou d'activités femmes d'ici.

Comment accéder au marrainage ?

Les membres souhaitant bénéficier du soutien d'une marraine peuvent faire une demande par courriel à vieassociative@afeas.qc.ca ou par téléphone au 438 868-8539 en précisant le champ d'expertise recherché. Si vous avez besoin d'un appui dans un domaine qui n'est pas listé ci-dessus, faites-nous-en part et nous tenterons de trouver une nouvelle marraine pour vous appuyer.

Vous pouvez aussi faire une demande de marrainage en répondant au sondage virtuel suivant: <https://forms.gle/oARTqPorpeuvfxWGA>

Comment ça fonctionne ?

Lorsqu'une demande de marrainage est reçue, elle est évaluée afin de jumeler la membre avec la marraine ayant l'expertise recherchée. Ensuite, la membre est mise en contact avec sa marraine, lui permettant ainsi de poser toutes ses questions et de recevoir un soutien personnalisé (par courriel, par appel téléphonique, par rencontre...).

Nous sommes toujours en quête de nouvelles marraines. Si vous possédez une expertise ou des connaissances que vous souhaitez partager, n'hésitez pas à me contacter !



Pour un cessez-le-feu immédiat à Gaza

Par Marianne Pertuiset-Ferland, directrice générale

Prenant racine dans un contexte de conflit historique complexe, la crise qui fait rage à Gaza depuis le 7 octobre dernier, continue de susciter des réactions passionnées à travers le monde.

Par Marianne Pertuiset-Ferland, directrice générale

Les attaques particulièrement meurtrières de l'armée israélienne à Gaza, ciblant en grande partie des personnes civiles, ont fait, en date du 6 décembre 2023, plus de 21731 morts, dont au moins 8697 sont des enfants, et 4410 sont des femmes (chiffres du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies). L'aide humanitaire y est extrêmement limitée, sinon carrément inexistante, dans la majorité du territoire, et les conditions de vie sont exécrables.

La position de l'Afeas est de promouvoir la paix. Tous les conflits sont délétères pour l'égalité et le bien-être des populations.

Cependant, au Canada, aux États-Unis et ailleurs dans le monde, une tendance préoccupante émerge: la critique des attaques israéliennes sur Gaza et les appels à un cessez-le-feu sont étiquetés d'antisémitisme par certains groupes ou personnes. Cette tendance a comme conséquence de rendre plusieurs personnes réticentes à dénoncer la situation, de peur d'être perçues comme antisémites.

Clarifions les choses d'entrée de jeu: critiquer la politique israélienne et les attaques de l'armée israélienne sur les personnes civiles n'équivaut pas à être antisémite. L'antisémitisme est une question sérieuse, et tout type de discrimination est condamnable, mais il est crucial de ne pas confondre les critiques envers un gouvernement ou envers les actions d'une armée, avec la discrimination ou la haine d'une population. Aussi, militer pour un cessez-le-feu ne signifie pas qu'on excuse ou qu'on accepte les attentats terroristes du Hamas qui ont eu lieu le 7 octobre, ou encore leur prise d'otages. Ces violences sont horribles et inacceptables et la condamnation de la violence doit être totale. Toute personne civile tuée, blessée, ou enlevée est une victime de trop.

Les Nations Unies ont d'ailleurs souligné de nombreuses violations du droit international par Israël, et il est essentiel que la communauté internationale exige un arrêt immédiat des attaques contre

Gaza. Cependant, au moment d'écrire ces lignes, le gouvernement israélien recevait encore l'appui de nombreux États puissants, dont les États-Unis. Le 12 décembre dernier, à l'assemblée générale de l'ONU, le Canada s'est joint à un grand nombre d'États en votant pour un cessez-le-feu durable à Gaza mais les États-Unis ont malheureusement utilisé leur droit de veto pour bloquer la résolution au conseil de sécurité. Il est donc essentiel que la pression internationale redouble de force pour envoyer un message clair en faveur de la paix.

La communauté internationale doit dépasser les jeux de pouvoir et travailler de concert pour mettre fin à cette spirale destructrice, grâce à la mise en place de solutions durables, basées sur un dialogue constructif, sans perdre de vue l'objectif crucial d'un cessez-le-feu immédiat. Ce conflit qui persiste depuis plus de 75 ans, doit prendre fin une fois pour toute, afin que les Palestiniens et les Israéliens puissent vivre enfin dans la paix et la sécurité.



La place des femmes dans l'Église

Par Lise Courteau

Alors que la société évolue et que les discussions sur l'égalité entre les hommes et les femmes s'intensifient, il devient essentiel d'examiner de près la place des femmes au sein des institutions ecclésiales.

Qu'on le veuille ou non, le rôle principal des femmes dans toutes les Églises du monde, est de servir. Elles doivent, la plupart du temps, servir dans le silence et dans l'effacement, auprès de la famille, des malades, des pauvres, ou à l'enseignement de la catéchèse. Osons dire qu'elles ont fait, et font encore, du travail totalement invisible.

Église catholique

Il a fallu attendre une baisse considérable du nombre de prêtres et de fidèles pour que des laïcs, hommes et femmes, participent de plus en plus au travail religieux.

Pour l'historien des religions, Odon Vallet, le catholicisme ne déroge pas à une constante : « Au-delà des particularismes confessionnels, les grandes religions manifestent une étonnante proximité dans leur représentation de l'idéal féminin ; les femmes doivent être d'abord fidèles et fécondes, et sont, avec des degrés variables, souvent reléguées à un statut social globalement secondaire ».¹ La question du peu de rôles décisionnels attribués aux femmes dans la hiérarchie de l'Église catholique fait l'objet de plusieurs débats.

Les femmes effectuent aujourd'hui du travail qui était autrefois réservé à des prêtres. Entre autres, elles font la catéchèse, la préparation au baptême et au mariage ou accompagnent les familles en deuil. Elles sont de plus en plus nombreuses parmi les aumôniers de l'enseignement public et privé, d'hôpitaux ou de prisons. Si les religieuses ont joué un rôle pionnier dans l'accès à ce type de postes dans les années 1980 et au début des années 1990, aujourd'hui ce sont des femmes généralement mariées qui les occupent.²

Une relative prise de conscience de la fragilité statutaire de ces personnes laïques a eu lieu, sans pour autant que tout ait évolué. Une minorité de ces personnes sont reliées à un contrat de travail, alors que pour une grande majorité, c'est un travail bénévole. Cette fragilité statutaire est particulièrement criante pour les



femmes. « La nouveauté même du phénomène et la rapidité avec laquelle il s'est développé au cours des dernières décennies »,³ suffisent-elles à expliquer la délicate institutionnalisation de ce nouveau corps de personnel ecclésial ? Les permanents laïcs ne jouissent ni d'une dénomination stabilisée, ni d'une unité statutaire, ni d'une réelle visibilité statistique.⁴

En 2015, on comptait 371 femmes employées au Vatican (19% du personnel), pour la plupart dans des emplois de service, ainsi qu'au supermarché du Vatican, au bureau de poste et dans les musées. Les femmes ayant les postes les plus élevés sont une religieuse italienne, Nicoletta Spezzati, sous-secrétaire à la Congrégation pour les Instituts de vie consacrée et les Sociétés de vie apostolique, et une laïque, italienne également, Flaminia Giovanelli, sous-secrétaire au Conseil pontifical Justice et Paix.⁵

Église anglicane

Depuis 1992, les femmes peuvent être ordonnées prêtres et représentaient, en 2014, le tiers du clergé. Leur accession à l'épiscopat est autorisée dans plusieurs autres branches de l'Église anglicane, notamment en Australie, aux États-Unis, au pays de Galles, au Canada ou encore en Afrique du Sud. La plupart des femmes-prêtres percevraient un « traitement », mais les recherches montrent qu'il est plus probable que les prêtres qui sont mères soient cantonnées à des postes non rémunérés.⁶



Pour plusieurs fidèles, ancrés dans la tradition « anglo-catholique » cette réforme va à l'encontre de la « tradition biblique ». Pour apaiser ces opposants, la réforme a prévu que les paroisses traditionalistes ne souhaitant pas être sous l'autorité d'une femme puissent demander à être dirigées par un homme.

En 2009, l'Église catholique a essayé de faire un geste en direction de ces conservateurs, leur proposant d'accueillir en son sein des fidèles, mais aussi des évêques et des prêtres... avec femmes et enfants. Cette main tendue aura été saisie par quelques centaines de personnes. Le Vatican considère depuis des lustres que l'ordination des femmes est un « accroc à la tradition apostolique » et constitue « un obstacle à la réconciliation » entre les deux Églises.

Une autre des spécificités propres à l'Église anglicane est que les prêtres peuvent se marier et fonder une famille. L'épouse d'un pasteur anglican a une fonction sociale, et participe souvent à des œuvres caritatives. De plus, les prêtres homosexuels seraient acceptés et libres de s'assumer.

Église protestante

L'éducation des femmes est généralement assez bien vue dans les communautés protestantes. Cependant, l'éducation ne doit pas nuire à la fonction première de la femme, qui est la maternité. Elles peuvent poursuivre des études, tout en s'occupant de la famille, si elles ont l'accord du mari, et sans que cela nuise à la fonction première. Elles demeurent aussi les principales responsables des tâches ménagères, des soins aux enfants ou à leurs proches en perte d'autonomie, cela même si la participation des hommes dans ces domaines s'est quelque peu améliorée.

Le rôle des femmes dans les Églises néo-protestantes d'aujourd'hui varie énormément selon les dénominations, mais également d'une Église à l'autre.

En 1994, aux États-Unis, la *Southern Baptist Convention* (SBC) a permis à ses Églises la possibilité d'accorder ou non le ministère pastoral aux femmes. Cependant, on assiste à des luttes internes entre modérés et fondamentalistes. Ces derniers sortent vainqueurs. En 1998, la SBC rappelle à ses membres qu'une épouse doit se soumettre à son mari. En 2000, en dépit de ses 1600 femmes ordonnées, la SBC interdit l'ordination de d'autres femmes, celles déjà en place pouvant néanmoins conserver leur titre.⁷

Au Québec, l'Armée du Salut et les Pentecôtistes sont les seules dénominations évangéliques qui ont des femmes pasteurs, avec certaines églises indépendantes. Ailleurs au pays, des dénominations évangéliques comme les Baptistes de la Convention et les Mennonites ont des femmes pasteures, mais jamais en milieu français.



La femme active dans son foyer et dans l'Église serait fortement valorisée. Les hommes de l'Église évangélique baptiste décrivent les femmes ainsi : « Entreprenante, capable de prendre des décisions, de s'affirmer, mais capable de reconnaître qu'elle a besoin de l'homme... Les femmes éprouvent « naturellement » un sentiment d'insécurité, d'où sans doute leur besoin d'être rassurées par des hommes ».⁸ Les hommes sont perçus, et ce, de manière quasi unanime, comme étant un « chef » généralement plus rationnel, objectif, possédant plus de jugement et de sens pratique.

Vers une féminisation de l'Église ?

Malgré les nuances et les différences de ces Églises, il est évident qu'un thème persiste : le rôle des femmes est souvent lié au service, et ce service est plus souvent qu'autrement, encore aujourd'hui, rendu dans l'invisibilité. Même si on peut observer une féminisation dans l'accomplissement de certaines tâches reliées à l'Église, les femmes demeurent exclues des postes d'autorité.

Il est essentiel de reconnaître que les femmes ont joué un rôle significatif dans l'Église. Il est impératif que les Églises réfléchissent à la manière dont elles peuvent utiliser pleinement les dons et les talents des femmes, les reconnaissant non seulement en tant que servantes invisibles, mais aussi en tant que partenaires essentielles dans la mission et la vie de l'Église... dans toutes les Églises : bouddhistes, judaïstes, islamistes, témoins de Jéhovah...

Quelles sont les perspectives d'avenir pour ces femmes à l'intérieur de ce « noyau dur » ? Le 21^e siècle offre à tous et à toutes l'occasion de mettre en pratique des rôles égalitaires dans l'Église et dans toutes les sphères de la société.

¹ https://www.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/apost_letters/1988/documents/hf_jp-ii_apl_19880815_mulieris-dignitatem.html

² https://fr.wikipedia.org/wiki/Place_des_femmes_dans_l%27%C3%89glise_catholique

³ <https://www.cairn.info/pretres-diacres-laics--9782130557166-page-105.htm>

⁴ <https://www.cairn.info/pretres-diacres-laics--9782130557166.htm>

⁵ <https://www.la-croix.com/Religion/Actualite/Femmes-au-Vatican-plus-nombreuses-et-plus-qualifiees-2015-03-08-1288824>

⁶ <https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2012-1-page-55.htm>

⁷ <https://archipel.uqam.ca/3860/1/M11886.pdf>

⁸ <https://archipel.uqam.ca/3860/1/M11886.pdf>



La masculinité toxique

Par Sylvanie Nguyen

- « Mon p'tit gars, il ne faut jamais pleurer, tu sais. »
- « Ben voyons donc, un gars qui porte du rose, c'est pas viril pantoute ! »
- « L'homme de la famille doit se faire respecter. »
- « Qu'est-ce que tu veux faire, on ne peut pas les empêcher de se battre... ce sont des gars. »

Ces paroles encore bien ancrées dans le langage de tous.tes, mettent en lumière la masculinité toxique.



Elle promeut souvent des normes restrictives sur ce que signifie être un homme, incluant la suppression des émotions, la glorification de la dominance et de la violence, la pression pour atteindre des normes physiques idéalisées, et une vision rigide des rôles de genre.

La masculinité toxique met en évidence les aspects destructeurs des normes culturelles étroites liées à la masculinité, encourageant ainsi une redéfinition négative des rôles de genre qui défavorise les relations égalitaires, les attitudes plus ouvertes et les comportements plus sains.

Liz Plant, autrice du livre « Pour l'amour des hommes », a très bien décrit la masculinité toxique comme une « pandémie qui ne connaît pas de frontières. Aucune société n'en a encore trouvé le vaccin. »¹

Qu'est-ce que la masculinité toxique ?

Ces expressions, encore profondément enracinées dans notre langage quotidien, révèlent une dynamique où les hommes ressentent une pression pour agir de manière dominante, contraire à l'égalité des sexes. Elles suggèrent que les hommes possèdent une supériorité innée et incontestable dans notre société, alimentant ainsi la masculinité toxique, également connue sous le nom de « mâle alpha ». Cette notion englobe des attitudes et des comportements associés à une conception traditionnelle de la masculinité, qui peut entraîner des conséquences négatives pour les individus et la société.

D'où vient la masculinité toxique ?

La masculinité toxique prend forme dans la manière dont hommes et femmes interagissent avec le concept de masculinité. Les hommes adoptent souvent, dès leur plus jeune âge, une façade hypermasculine pour être acceptés, tandis que les femmes relativisent parfois des comportements dominants, voire violents, chez les jeunes garçons. Ce genre de comportement contribue à la naissance et le développement de la masculinité toxique.

Elle se manifeste quand les garçons sont encouragés à montrer une force inébranlable en toutes circonstances, quand le petit garçon est encouragé à jouer avec un camion ou un marteau en plastique plutôt qu'avec une poupée, etc. Elle naît de nos attentes projetées sur les jeunes garçons et les hommes, limitant ainsi une expression plus complète et plus variée de la masculinité équilibrée.

Les garçons et les hommes portent du bleu et les filles et les femmes portent du rose. Les garçons ça se chamaille, ça se bat... c'est normal. Or la masculinité est bien plus large et fluide que celle qui est désignée par nos biais et nos stéréotypes. Les garçons peuvent aussi bien porter du rose, du violet, du bleu, du rouge, du jaune... Les couleurs ne définissent pas la masculinité. L'agressivité ne devrait pas être considérée comme un comportement typique ou tolérable de la masculinité.

Quelles sont les conséquences de la masculinité toxique ?

La masculinité toxique entraîne la normalisation de comportements agressifs et intimidants comme preuve de virilité. Elle nourrit les « conflits entre les rôles masculins et féminins, nourrit l'homophobie et encourage la compétition entre hommes. »² Ce conflit nuit à l'estime de soi et entrave le développement de relations interpersonnelles saines entre les sexes, constituant ainsi une barrière à l'égalité des genres dans notre société.

Enfin, il est essentiel de souligner l'impact sur la santé mentale des

hommes. Les comportements attendus d'une masculinité toxique rendent les hommes plus vulnérables aux détresses psychologiques et au suicide. La réticence à demander de l'aide et l'isolement social dû à des comportements agressifs sont des exemples de ces facteurs. La masculinité toxique n'est pas seulement nocive pour les femmes, mais également pour les hommes qui en sont victimes.

Références

¹ Plank, L. (2021). Pour l'amour des hommes.

Québec : Québec Amérique

² <https://acsmontreal.qc.ca/news/la-masculinite-toxique-un-obstacle-a-la-sante-mentale-des-hommes%E2%80%89/>

Sites internet consultés

<https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/enfance/developpement-des-enfants/consequences-stereotypes-developpement#c60817>

<https://acsmontreal.qc.ca/news/la-masculinite-toxique-un-obstacle-a-la-sante-mentale-des-hommes%E2%80%89/>

[bray.com/Livres_Produit.aspx?id=3355972&def=Pour+l%27amour+des+hommes%2CPLANK%2C+LIZ%2C9782764442883](https://www.renaud-bray.com/Livres_Produit.aspx?id=3355972&def=Pour+l%27amour+des+hommes%2CPLANK%2C+LIZ%2C9782764442883)

QUELQUES RESSOURCES

- Pour l'amour des hommes, un livre optimiste avec une approche humoristique de Liz Plank qui explore la façon dont on peut redéfinir la masculinité. https://www.renaud-bray.com/Livres_Produit.aspx?id=3355972&def=Pour+l%27amour+des+hommes%2CPLANK%2C+LIZ%2C9782764442883
- La masculinité toxique, avec Jonathan Roberge. Une capsule vidéo expliquant en quelques minutes les grandes lignes de la masculinité toxique. <https://youtu.be/nbjBtyWKFk4?si=J70pe-8CnoTNYqVQ>
- Conséquences des stéréotypes sur le développement, une page web du Gouvernement du Québec dédié à la lutte contre les stéréotypes sur le genre et leurs effets sur les gens. <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/enfance/developpement-des-enfants/consequences-stereotypes-developpement#c60817>

Nous avons un devoir de responsabilité et de réflexion. Oui à la mode... mais à quel prix !

CONCOURS D'ÉCRITURE – édition 2024

Le concours d'écriture est reconduit pour une quatrième année. Les participant.e.s doivent faire parvenir leur texte, avant le 15 avril 2024, à Huguette Dalpé, secrétaire – coordonnatrice à la revue (dalpe@afeas.qc.ca).

Pour participer, vous devez :

- Être membre en règle de l'Afeas ;
- Produire un texte qui ne va pas à l'encontre de la mission, la vision et l'orientation de l'Afeas.

L'évaluation des textes :

- Qualité du français et d'écriture ;
- Structure du texte ;
- Texte de 500 à 550 mots (compteur de mots du logiciel Word) ;
- L'utilisation d'un langage inclusif (ex. : les infirmiers et les infirmières ou les infirmier.ère.s) ou épïcène (ex. : le personnel infirmier).

Trois gagnantes sélectionnées seront dévoilées au congrès provincial 2024.

- 1^{er} prix : 100 \$ et publication du texte dans la revue automne 2024
- 2^e prix : 50 \$ et publication du texte dans la revue printemps 2025 ;
- 3^e prix : 25 \$ et publication du texte dans la revue été 2025.

Bonne chance à toutes et tous !

Ode à l'amitié

Par Joëlle Cardonne

«Un ami, c'est quelqu'un qui te connaît tel que tu es, qui comprend qui tu as été, qui accepte ce que tu es devenu, et encore, qui te permet de te développer.»

– William Shakespeare



Les liens affectifs qui unissent les êtres humains sont complexes. L'amitié fait l'objet d'une réflexion de tous les philosophes depuis des millénaires. Les penseurs grecs utilisent trois mots : *éros*, *philia* et *agapè*, qui correspondent chacun à une forme d'amour distincte. *Éros* désigne la passion amoureuse. *Philia* correspond à l'amitié et concerne les relations sociales et familiales. Le concept d'amour-*agapè* traduit l'amour inconditionnel, la compassion, le désir ardent de venir en aide à son prochain.

«L'amour d'amitié consiste plutôt à aimer qu'à être aimé.»

- Aristote

Il y a vingt-cinq siècles, Aristote consacrait à l'étude de l'amitié les livres VIII et IX de l'*Éthique à Nicomaque*, considérés comme un véritable traité sur l'amitié.

Considérant l'amitié comme «le bien le plus précieux» et «le principal fondement de la société» – «sans amis, personne ne choisirait de vivre, même pourvu de tous les autres biens» –, Aristote proposait une définition simple mais profonde : «Un bon ami est un ami qui nous élève.» L'amitié nous rend meilleurs, c'est la thèse forte que soutient Aristote dans l'*Éthique à Nicomaque*.

Aristote distingue trois types d'amitiés :

- L'amitié utile, fondée sur l'intérêt;
- L'amitié agréable, qui repose sur le plaisir;
- Et enfin l'amitié, plus rare et plus exigeante, qui a pour fondement la vertu et pour but le bien.

Si les «méchants» peuvent nourrir une amitié du premier type et si les jeunes contractent très facilement une amitié du deuxième, seule l'amitié fondée sur la vertu est une amitié solide et durable.

«L'amitié parfaite est celle que nouent les hommes bons les uns avec les autres et ceux qui se ressemblent sur le plan de la vertu.»

- Aristote

Pour l'École épicurienne, l'amitié est le chemin privilégié pour parvenir à la transformation de soi

Si Épicure est souvent vu comme un philosophe égoïste, en réalité, sa philosophie ne renonce pas à toute morale. Le plaisir y est considéré comme principe et objectif ultime de la vie bonne. Il définit l'amitié comme un besoin naturel et nécessaire. Les Épicuriens privilégient une conception positive des rapports humains.

«Parce que c'était lui, parce que c'était moi.»

- Montaigne

Nos amis ! Il est facile de les nommer et de les compter souvent sur les doigts d'une main. Nous avons plus de mal à expliquer pourquoi ce sont nos amis, de vrais amis. Est-ce le fait de pouvoir compter sur eux ? De passer de bons moments ensemble ? De partager les mêmes convictions ? Il y a dans l'amitié un élément plus essentiel et insaisissable, qui dépasse le cadre mesurable de ce que les amis peuvent se donner l'un à l'autre et partager ensemble. Devant la difficulté à définir ce lien, la formule de Montaigne à propos de son ami (et sans doute amant) La Boétie : «Parce que c'était lui, parce que c'était moi», est utile.

L'être humain est un animal social

La scientifique Andrea Chandler convient que «tout le monde a une définition différente de l'amitié». Pour elle, l'amitié est une «relation bienveillante entre une ou plusieurs personnes qui s'apprécient et qui sont disponibles pour s'aider mutuellement.»

Les recherches menées dans différentes disciplines s'accordent sur le fait que l'amitié joue un rôle salubre dans la vie des gens. Son absence peut contribuer à la solitude qui a des effets délétères sur la santé. Les bienfaits de l'amitié sont multiples :

- Santé physique et longévité;
- Santé mentale et qualité de vie;
- Apprentissage et cognition;
- Entraide et solidarité collective.

Selon Julianne Holt-Lunstad, les données recueillies sur la solitude aux États-Unis indiquent que seuls 39% des adultes estiment qu'ils se sentent «très liés» aux autres, que plus de la moitié des adultes (58%) disent se sentir très seuls et qu'à peine 16% des Américains se sentent très attachés à leur communauté locale. Le niveau de solitude atteint de telles proportions que c'est devenu un problème de société majeur aux conséquences dramatiques pour l'engagement citoyen et la cohésion sociale. On constate l'émergence de la vie asociale et la solitude est donc devenue un défi majeur pour nos démocraties.

L'amitié, une affaire d'État

Tout le monde s'entend pour reléguer l'amitié à la sphère privée et tenir les gouvernements loin de cette relation considérée comme la «quintessence de la relation volontaire». Si on ne choisit pas sa famille ni ses collègues, on choisit ses amis. Et pourtant...

Dans son projet «La place de la société politique pour rompre la solitude et cultiver l'amitié», Andrea Chandler, professeure au Département de science politique à la Carleton University, souligne que la recherche nous éclaire sur la manière dont se nouent les amitiés ou ce qui les favorise :

- La pédagogie particulière appliquée à l'école;
- Les choix administratifs et organisationnels de l'employeur;
- Les politiques favorisant le bon voisinage et les interactions hors de la sphère privée;
- Les programmes sociaux qui promeuvent la mixité générationnelle et sociale.

Dans le document de synthèse, financé notamment par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, la chercheuse déclare «qu'il est à la fois souhaitable et possible de créer un monde dans lequel chaque personne a au moins un ami».

Ministère de la solitude

Même si la solitude n'est pas une maladie, elle est une préoccupation pour la santé publique. Et si on l'associe beaucoup à la vieillesse, force est de constater que c'est de plus en plus un sentiment éprouvé chez les plus jeunes.

Toutes les études le prouvent : l'interaction sociale est la pierre angulaire de l'espérance de vie et a plus d'impact sur la santé que la génétique, l'argent, le type d'emploi ou même le taux de cholestérol.

En 2018, le Royaume-Uni, premier État à prendre une mesure symbolique autour de l'enjeu de la solitude, a créé un ministère consacré à la solitude, une réalité considérée aujourd'hui comme un problème de santé publique aussi grave et criant que le tabagisme ou l'alcoolisme. Ce ministère génère des rapports et formule des recommandations qui inspirent de nombreux autres États.

Aux États-Unis, le médecin en chef Vivek Murthy a proposé une stratégie nationale pour améliorer les liens sociaux.

Au Québec, plusieurs projets inspirés des guides de pratique britanniques ont vu le jour dans deux secteurs de la Vieillesse Capitale par Le Collectif aînés isolement social (IS). Du côté fédéral, le Secrétariat aux aînés octroie des fonds pour le financement de projets visant à rejoindre sa clientèle considérée comme vulnérable.

D'ailleurs, les études réalisées sur les «zones» où vivent le plus de centaines démontrent que ces personnes sont souvent très entourées. À Okinawa au Japon, une tradition ancestrale oblige les femmes âgées à rencontrer cinq amies par jour.

«Avant de pouvoir se lier d'amitié avec quelqu'un d'autre, il faut être ami avec soi-même.»

- Eleanor Roosevelt

L'amitié envers soi-même est l'une des sensations les plus complètes de l'univers parce que la personne qui vous aime et vous protège le plus est tout simplement votre âme. Dans toutes les circonstances de la vie, et peu importe ce qu'il se passe réellement, personne d'autre que vous ne sera là pour surmonter les problématiques qui se présenteront. Vous êtes votre amie pour toujours.

Sources :

Frédéric Lenoir, *Cultiver le désir et vivre aux éclats*
Andrea Chandler *La place de la société politique pour rompre la solitude et cultiver l'amitié*
Aristote, *l'Éthique à Nicomaque, livres VIII et IX*
Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)

Féministe ? Oui, et pour toujours !

Par Doris Milot

Bien que l'Afeas provinciale ait publié un excellent texte dans le cadre d'un atelier d'éducation populaire, intitulé *Le féminisme au Québec, les enjeux des féministes s'inspirent et s'approprient les enjeux des féministes français!* et que Katerine Deslauriers donne une très intéressante formation sur le sujet, j'ai voulu, à ma façon, vous faire part de mes recherches.

L'histoire du féminisme commence dans la seconde partie du XIX^e siècle, lorsque le mot féminisme apparaît sous la plume d'Alexandre Dumas fils. Cependant, dès la fin du Moyen Âge, des auteurs critiquaient déjà la place accordée aux femmes dans la société. Le discours féministe met plusieurs siècles pour s'élaborer et s'affranchir comme un mouvement revendiquant, tout d'abord, l'égalité civique et civile des femmes et des hommes, puis une libération des femmes du carcan patriarcal.

L'écrivaine française, Christine de Pisan, 1364-1430, auteure de *La Cité des dames* et du *Livre des trois vertus* (écrits en 1404-1405) a été, selon Simone de Beauvoir, la toute première femme à écrire sur la relation entre les sexes et à dénoncer la misogynie. Plus tard, Marie Gouze, 1748-1793, sous le pseudonyme d'Olympe de Gouges, ne s'intéresse pas seulement à l'égalité civile. Elle demande aussi la création de maternités pour que les femmes accouchent dans de meilleures conditions. Elle imagine un système de protection maternelle et infantile et prône la suppression du mariage religieux en faveur d'un contrat civil de partenariat. À travers ses écrits, elle soutient, non seulement la Révolution française, mais aussi les Girondins, ce qui lui vaut la guillotine en 1793.

Malgré tout, dans la Constitution française de 1791 (article 7 du livre), on trouve quelques belles victoires, comme le mariage qui devient un contrat civil, supposant, de fait, l'égalité des contractants, ou le droit au divorce (décret du 8 avril 1791). Ces lois sont toutefois annulées par le Code Napoléon de 1804 et le divorce est de nouveau interdit en 1816, sous la Restauration. Sous l'influence du Code, les textes législatifs limitent à nouveau les droits des femmes qui se retrouvent sous la soumission naturelle de l'épouse à son mari. D'ailleurs, la fin du siècle est grandement marquée par l'époque victorienne (1873-1901). La condition féminine impose une vie centrée sur la famille, la maternité et la respectabilité. C'est l'idéal féminin !

Un peu plus tard, sous la plume d'Hubertine Auclert, en 1882, le féminisme est défini positivement comme la lutte pour améliorer la condition féminine. Le terme est popularisé par la presse à l'occasion d'un congrès, féministe, organisé à Paris par Eugénie



Potonier-Pierre, en mai 1892. Les féministes du XIX^e siècle doivent donc réagir, non seulement face aux injustices dont elles sont témoins, mais aussi, contre l'image de plus en plus suffocante imposée par la société.

L'une des formes que prend la défense des femmes est la représentation de la situation au moyen de romans. Dans son roman autobiographique intitulé *Ruth Hall* (1854), la journaliste Fanny Fern décrit son combat pour éduquer ses enfants et exercer son métier après le décès de son mari. En 1866, sous le titre français *Pour le meilleur et pour le pire, et pour l'éternité*, Louisa May Alcott narre les tentatives d'une jeune femme pour échapper à un mari polygame et devenir indépendante. Dans un de ses romans, l'écrivain et féministe Georges Meredith (1828-1909) s'inspire de la vie de Caroline Norton, dont le divorce avec un mari ivrogne et violent illustre la dépendance juridique de la femme dans l'Angleterre de cette époque.

Toujours au XIX^e siècle, dans d'autres pays européens, se joue une période importante de transformation, avec l'éveil de mouvements nationalistes et de luttes pour l'instauration de la démocratie. Ainsi, le féminisme se développe dans cette aspiration de changement. En Allemagne, après moult critiques de mouvements chrétiens, dont la secte chrétienne des Catholiques allemands *Deutschkatholizismus*, Louise Otto-Peters dirige, en 1848, le journal féministe *Frauen Zeitung*. La Suisse, quant à elle, a déjà, depuis 1845, un journal semblable, édité par Josephine Zehnder-Stadlin. En Pologne, Narcyza Zmichowska crée le *Cercle féminin des Enthousiastes*, qui cherche à promouvoir l'égalité et la liberté. Toutefois, ce n'est qu'au début des années 1870, que l'on verra un essor de la société bourgeoise capitaliste, tenter d'améliorer la vie des femmes.

Parmi les succès des campagnes féministes, se trouvent le vote de la propriété de la femme mariée de 1882 et l'abrogation de la loi sur les maladies contagieuses. Cette loi avait pour but de réglementer la prostitution. Elle est obtenue en 1886. Les femmes des classes les plus pauvres ne sont pas oubliées. Elles parviennent à améliorer leurs situations grâce à des actions menées comme celle par Annie Besant. En effet, cette femme milite pour les droits des ouvrières dans les usines de fabrication d'allumettes dont les conditions de travail sont épouvantables. À Londres, en 1888, elle organise la grève des ouvrières des manufactures d'allumettes et obtient la réintégration des grévistes, des hausses de salaire et une amélioration des conditions de travail.

Et, bien heureusement, les aspirations féministes dépassent les frontières européennes. En Perse, Fatemeh, née Fatimich Baraghani (vers 1818-1852), poétesse et réformatrice religieuse, est l'une des premières figures du féminisme iranien. Lors de son exécution en 1852, ses dernières paroles auraient été : « Vous pouvez me tuer quand vous voulez, mais jamais vous n'arriverez à empêcher l'émancipation des femmes. » Des voix s'expriment au Japon grâce à Fusae Ichikawa, en Australie, sous l'influence de Mary Lee, en Nouvelle-Zélande avec Mary-Ann Müller et Kate Sheppard. Elles font partie de la première vague de militante pour les droits des femmes.

En Russie, c'est au XVIII^e siècle qu'un mouvement égalitariste apparaît. Il est tout d'abord limité à l'aristocratie, et le féminisme existe déjà sous le règne de Pierre le Grand (1694-1725). Ce dernier relâche les restrictions sur l'éducation féminine, ce qui permet la naissance d'une nouvelle classe de femmes plus éduquées. Toutefois, malgré les belles avancées obtenues en 1753, qui permettent à la femme mariée de rester propriétaire de ses biens après le mariage, il faut attendre la fin du siècle pour que le Code civil interdise formellement aux maris de battre ou de mutiler leurs épouses, vues alors comme la propriété de l'homme.



Début du XX^e siècle, la Russe Alexandra Kollontaï est, en 1917, la première femme de l'histoire moderne membre d'un gouvernement. La Russie se dote de lois les plus avancées en matière de droits pour les femmes, et en 1920, le droit à l'avortement gratuit est voté. À *contrario*, en 1936, sous le régime de Staline, l'autorité paternelle est rétablie, alors que les enfants, depuis 1917, étaient soumis également au père et à la mère. Les procédures de divorce sont complexifiées à l'extrême et l'avortement est à nouveau interdit, sauf pour de rares raisons médicales. Les femmes sont renvoyées au foyer, pour y élever de nombreux et futurs communistes.

Même si les mentalités ont, dans l'ensemble, beaucoup évolué, il est facile de conclure que le féminisme est un éternel recommencement.

- Au Québec, depuis 1986, la violence conjugale est reconnue comme un crime. Pourtant, elle est souvent encore vécue par beaucoup de femmes.
- Les femmes sont plus nombreuses à être titulaires d'un diplôme universitaire. Pourtant, leurs salaires restent à la traîne.
- Le Québec est une des sociétés les plus avancées en matière d'égalité. Pourtant, les femmes sont encore sous-représentées dans les lieux de pouvoir.

Malgré sa richesse, l'histoire du féminisme reste méconnue et ignorée dans les cours d'histoire. Nombreuses sont les personnes qui n'ont retenu que l'épisode des femmes qui brûlaient leurs soutiens-gorge, alors que, semble-t-il, cet événement n'ait jamais eu lieu. Au contraire, devant le rejet de leurs revendications, les femmes ont dû faire preuve de courage et de persévérance pour arriver à plus de justice.

Aujourd'hui, après plus de 55 ans de lutte, l'Afeas, inlassablement, continue de revendiquer les droits des femmes et elle y tient une place primordiale, essentielle. Soyons fières de notre appartenance à un organisme comme le nôtre et continuons à ajouter nos voix pour une société égalitaire, juste et équitable.

Concours provinciaux

Par Sylvanie Nguyen

Pendant la tournée provinciale de l'Afeas, j'ai été impressionnée par les nombreuses réalisations inspirantes et créatives des instances locales et régionales de l'Afeas. C'est avec ces belles initiatives en tête que j'ai le bonheur de lancer la nouvelle édition des concours provinciaux. Aidez-nous à mettre en lumière, à travers tout le Québec, les initiatives et projets exceptionnels de l'Afeas.

Voici les trois concours proposés

- **Le Prix Initiatives de Recrutement** distingue les Afeas qui excellent dans la conception et la réalisation d'activités visant à recruter de nouvelles membres.
- **Le Prix Azilda-Marchand** met en lumière les actions sociales et les contributions des Afeas envers la mission de l'Afeas.
- **Le Prix Activités femmes d'ici** récompense les Afeas qui orchestrent des Activités femmes d'ici novatrices et dynamiques.

Quelles sont les récompenses ?

- 100 \$ pour l'Afeas locale remportant le prix local Activité femmes d'ici.
- 100 \$ pour l'Afeas régionale gagnante du prix régional Activité femmes d'ici.
- 100 \$ pour l'Afeas locale ou régionale distinguée par le prix Azilda-Marchand.
- 100 \$ chacune pour deux Afeas locales lauréates du prix Initiative de recrutement.

Comment participer ?

Il vous suffit de remplir l'un des formulaires de participation disponibles. Ces formulaires peuvent être obtenus au secrétariat de votre région, au siège social de l'Afeas, ou sur le site Internet de l'Afeas dans la section privée des membres : <https://afeas.qc.ca/section-membres-privee/#vie-associative>

Une fois remplis, veuillez transmettre les formulaires par courriel à info@afeas.qc.ca ou par voie postale à l'adresse suivante : 5999 rue de Marseille, Montréal, Qc, H1N 1K6. N'oubliez pas de nous faire parvenir les formulaires au plus tard le 31 mai 2024.

Pourquoi participer ?

Votre engagement et vos activités sont les piliers de notre association, et ces concours sont l'occasion parfaite de mettre en lumière vos initiatives inspirantes. Que vous soyez une Afeas locale ou régionale, vos réalisations méritent d'être célébrées. Relevez donc le défi des concours provinciaux et laissez votre empreinte au sein de l'Afeas !



Nous sommes dans l'attente enthousiaste de découvrir toutes les contributions exceptionnelles que vous avez à partager. Ne tardez pas, à vos candidatures !

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter vieassociative@afeas.qc.ca

INFO-BULLE

Par Lise Courteau

POURQUOI ET COMMENT FAIRE UNE INTERVENTION DANS UNE ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE ?

Le but premier d'une intervention est de faire changer d'idée une personne qui n'aurait pas l'intention de voter comme vous. Donc, une intervention doit apporter un éclairage nouveau. Par exemple, vous avez un argument qui ne se retrouve pas dans les états de fait, il y a eu de nouvelles avancées ou des reculs depuis que l'instance Afeas a adopté cette proposition ou tout autre argument qui peut aider les congressistes à prendre une bonne décision.

Lorsque la présidente de délibérations vous invite à prendre la parole, vous devez dire votre nom et le nom de votre Afeas locale (si vous êtes à une assemblée régionale), ou le nom de votre Afeas régionale (si vous êtes dans une assemblée provinciale). Puis, vous dites si vous êtes « pour » ou « contre » la proposition ou si vous voulez apporter un amendement, avant de faire votre argumentation. Ces consignes sont à répéter à chaque fois que vous faites une intervention, et cela, même si vous êtes certaine que tout le monde vous connaît.

Portrait de femme

Monique Gagnon-Tremblay

La politique est sa passion



Par Joëlle Cardonne

Des études sérieuses en droit

Monique Gagnon-Tremblay est diplômée de l'Institut de secrétariat *Quirion Business School*, détentrice d'un Baccalauréat ès arts de l'Université Laval, d'une licence en droit de l'Université de Sherbrooke et d'une licence en droit notarial de la même université. Elle se destine à une carrière juridique et exerce comme notaire à Ascot Corner de 1973 à 1986. De plus, elle enseigne comme chargée de cours en droit notarial à l'Université de Sherbrooke de 1979 à 1985.

Elle est membre de diverses associations toutes reliées à son expertise juridique.

Intérêt marqué pour la politique

Députée libérale de Saint-François entre 1985 et 2012, Monique Gagnon-Tremblay est ministre sous les gouvernements de Robert Bourassa, Daniel Johnson (fils) et Jean Charest.

En fait, elle amorce sa carrière politique en devenant conseillère municipale en 1979. Elle est membre de divers comités au sein du Parti libéral du Québec. Puis, elle se fait élire dans Saint-François en 1985 et devient députée. Elle sera réélue à toutes les élections jusqu'en 2008. Outre ses fonctions de députée, elle occupe plusieurs postes prestigieux sous différents premiers ministres :

- Ministre déléguée à la Condition féminine et des services de gard ;
- Ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration ;
- Présidente du Conseil du trésor, première femme à accéder à ce poste ;
- Ministre des Finances, première femme à accéder à ce poste ;

- Vice-première ministre, ministre déléguée à l'Administration et à la Fonction publique et présidente du Conseil du trésor ;
- Ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie.

Elle est également la première femme à occuper le poste de chef de l'Opposition. Elle ne se représente pas lors des élections de 2012.

Des avancées remarquables

Convaincue que la politique est un moyen efficace de changer les choses, Monique Gagnon-Tremblay fait... avancer les choses.

- Dès 1987, comme ministre déléguée à la Condition féminine, elle présente des *Orientations triennales en matière de condition féminine* assorties d'un plan d'action qui s'intitule *Vers l'égalité*. De concert avec ses collègues de divers ministères, elle fait adopter des règles de fonctionnement et même des amendements au Code civil pour l'avancement des femmes.
- En 1989, elle fait adopter une nouvelle loi qui régira le partage du patrimoine familial en cas de divorce. Cette loi, adoptée en dépit de fortes oppositions, est toujours en vigueur.
- En juin 1991, elle publie «le premier énoncé de politique de l'histoire du

Québec en matière d'immigration et d'intégration», intitulé *Pour bâtir ensemble*. Le document établit la notion de «contrat social garant d'une intégration réussie». Monique Gagnon-Tremblay met de l'avant la notion d'interculturalisme propre au Québec, en opposition au multiculturalisme que l'on préconise ailleurs au Canada. «Dans mon esprit, la culture des nouveaux arrivants vient enrichir celle qui les accueille» affirme-t-elle.

- La même année, elle conclut une entente avec son homologue fédérale madame Barbara McDougall en ce qui a trait au contrôle des immigrants au Québec, connue sous le nom d'*Accord Gagnon-Tremblay/McDougall*.
- En 2003, elle signe une 2^e entente historique avec le gouvernement fédéral, qui concerne la place du Québec à l'UNESCO. De plus, elle dépose une nouvelle Politique internationale du Québec.

Une force tranquille...

Récit autobiographique, *Une force tranquille*, montre le parcours original et inspirant d'une femme de tête, qui, grâce à un travail acharné et un engagement indéfectible au service du Québec, s'impose dans un univers à forte prédominance masculine et fait avancer la condition féminine.



Sources : Assemblée nationale du Québec, Wikipédia, Monique Gagnon-Tremblay, *Une force tranquille*, 2022

Conférence de la leader autochtone Michèle Audette Un franc succès !

Par Diane Matte, vice-présidente régionale Québec-Chaudière-Appalaches et agente de liaison

L'organisation d'un événement nécessite de prendre plusieurs paramètres en considération. Organiser une soirée-conférence quelque peu protocolaire offre des défis emballants, stimulants, d'une envergure insoupçonnée.



Michèle Audette, leader autochtone et conférencière.

Nombreux sont les élans de générosité – dans tous les sens du terme – qui ont agi comme un formidable catalyseur, et cultivé des relations de collaboration dans un esprit d'équipe. C'est ce qui nous a permis, entre autres, de naviguer tantôt avec des vents portants, tantôt avec des vents tournoyants.

Maintenant, il faut savoir que cette conférence annuelle en était à sa 17^e édition et que, par bonheur, pour le comité organisateur, elle pouvait s'inscrire dans le programme officiel des festivités du 350^e anniversaire de la Ville

de L'Ancienne-Lorette. Nous avons donc pu compter sur ce partenaire de premier plan, auquel se sont ajoutés :

- différentes contributions financières ;
- la coopération de quelques membres des Premières Nations, particulièrement à Wendake ;
- la précieuse collaboration de notre siège social ;
- le dévouement de nombreuses personnes bénévoles.

Sur une musique d'ambiance autochtone contemporaine, nous avons accueilli, au Centre communautaire de la Ville, la

sénatrice et leader autochtone Michèle Audette et plus de 160 personnes venant de différents endroits au Québec.

Au début du programme de la soirée, le maire Gaétan Pageau avait le plaisir de lui offrir un cocktail de bienvenue en compagnie d'une vingtaine de personnes invitées. Pendant ce temps, les participantes et les participants étaient conviés.e.s :

- à discuter avec les écrivaines, membres de l'Atelier Plaisir d'écrire de l'Afeas locale qui exposaient leurs livres ;
- à rencontrer les artistes-peintres, également membres de l'Afeas locale ;
- à découvrir des accessoires et des vêtements traditionnels autochtones ;
- à échanger autour du projet rassembleur *L'Arbre au Féminin* dont un des objectifs est de cultiver les liens intergénérationnels.

Avant le début de la conférence, nous avons pu entendre le témoignage émouvant de l'animatrice et entrepreneure huronne-wendat. Puis, des mots de bienvenue ont été adressés à l'assistance par la présidente sortante, Madame Monique Côté, membre active au sein de l'Afeas depuis 49 ans, laquelle nous avait suggéré le nom de la conférencière.

Madame Lise Courteau, la présidente d'honneur et présidente de l'Afeas provinciale, a par la suite rappelé que la Journée internationale des droits des femmes était l'occasion de :

- faire le bilan du chemin parcouru en matière d'égalité des genres ;
- se questionner sur les obstacles qui restent à surmonter et sur les inégalités qui perdurent.

Elle a aussi tenu à rappeler que l'Association Femmes autochtones du Québec et l'Afeas se sont donné la main cette année pour lutter contre le racisme et la discrimination envers les femmes et les filles autochtones, lesquelles ont été fréquemment invisibilisées dans l'histoire.

Par la suite, le maire Pageau s'est réjoui d'accueillir Madame Audette et a rappelé « l'importance du vivre-ensemble et que rien n'est acquis ; qu'il faut rester alertes pour s'assurer des droits de tous et chacun. »

Accueillie chaleureusement, la sénatrice a fait ses salutations protocolaires en innu et salué ses sœurs par l'esprit, membres de la communauté Wendake, présentes à la conférence. Elle a tenu également à remercier l'assemblée pour avoir appuyé les revendications lors de la Marche Amun réalisée en 2010, une marche de 500 km, de la réserve autochtone Wendake jusqu'au Parlement du Canada.

Ensuite, madame Audette nous a parlé de son enfance, relaté quelques expériences personnelles qui mettent en lumière, dans toutes les sphères de la société, la gravité des discriminations trop souvent invisibles et ignorées. Elle a fait mention de *L'Enquête nationale indépendante sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées*.

Grâce aux nombreux témoignages entendus durant la *Commission de vérité et réconciliation du Canada*, elle a pris conscience de l'existence du génocide culturel.



Monique Côté, présidente de l'Afeas locale L'Ancienne-Lorette (au moment de la tenue de l'événement), et le maire de L'Ancienne-Lorette, Gaétan Pageau.

Même si le mot « féministe » n'existe pas dans la langue innue, madame Audette, reconnaît la valeur, l'importance et le bien-fondé des revendications féministes prônées par la Fédération des femmes du Québec, l'Afeas et par tous les groupes de femmes.

Elle souligne que le mot « émancipation » avait, avant 1985, un impact négatif pour les femmes des communautés autochtones. Si elles voulaient s'émanciper, c'était l'expulsion qui les guettait.

Par ailleurs, elle ne comprend toujours pas qu'il y ait une loi sur les Indiens, car

les femmes autochtones inscrites en vertu de cette loi, à Ottawa, sont considérées comme des personnes mineures. Alors on a compris qu'il est difficile pour ces femmes, particulièrement celles issues des nations nomades, de devenir sédentaires, car la relation du droit des femmes est directement liée au territoire, à sa culture et à sa langue.

Enfin, à la fin de sa conférence, Madame Audette, qui vit à l'intersection des différents facteurs identitaires et sociaux quand on est à la fois Innue et Québécoise, a reçu une longue et chaleureuse ovation.

En résumé, la soirée conférence s'est avérée un merveilleux événement pour reconnaître de nombreuses femmes d'exception, dont Michèle Audette, par l'engagement et l'investissement dont elles font preuve, qui élèvent les consciences sur ces réalités et enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Puissions-nous marcher ensemble sur les sentiers du partage, de la réconciliation et de la réparation, afin de permettre l'essor d'un sentier lumineux, celui... de la guérison.





Quoi de neuf ?

Par Marianne Pertuiset-Ferland, directrice générale

Tournée provinciale

La responsable de la vie associative, Sylvanie Nguyen, a effectué une tournée provinciale, de huit rencontres régionales auxquelles étaient conviées des représentantes de chaque instance locale. En plus de permettre de mieux comprendre les dynamiques et les enjeux sur le terrain, les liens entre les instances locales, régionales et provinciale se sont renforcés. Les instances locales ont pu discuter et réfléchir collectivement sur les obstacles communs à surmonter. Grâce aux discussions qui ont eu lieu durant la tournée, et à l'aide également des formulaires de diagnostic remplis par la plupart des instances cet été, Sylvanie produira un document diagnostic pour brosser un portrait global de la situation Afeas, faire ressortir les meilleures pratiques, et permettre une meilleure compréhension des enjeux afin de pouvoir mieux y répondre. Ce document sera partagé aux instances au cours du printemps.

Agentes de liaison

Le déploiement du programme des agentes de liaison régionales a aussi eu lieu cet automne, dans la plupart des régions Afeas. L'agente de liaison est une personne ressource et un point de contact régional pour les instances locales. Celle-ci communique régulièrement avec les instances pour répondre à leurs questions, prendre connaissance de leurs réalités, et faciliter la transmission d'informations entre les différents paliers. Si vous ne connaissez pas le nom de l'agente de liaison de votre région, communiquez avec votre instance régionale.

Observatrices aux rencontres du CA provincial

Dans le but d'encourager la relève au conseil d'administration provincial, le CA a ouvert certaines de ses réunions à des observatrices de chaque région. Le but est de permettre aux membres de mieux comprendre le fonctionnement du CA provincial, de voir que c'est moins compliqué qu'on pourrait le penser, et qu'il s'agit d'un lieu d'échange agréable et enrichissant ! Les observatrices peuvent poser des questions et émettre leurs points de vue, mais n'ont pas le droit de vote. La première rencontre de ce type s'est très bien passée, et ce fut une expérience très appréciée de toutes. Nous encourageons donc les CA régionaux et locaux à faire de même, pour faciliter le recrutement de la relève. Souvent, plusieurs personnes auraient un intérêt, mais n'osent pas se lancer, car elles sont réticentes à s'embarquer dans quelque chose sans savoir pleinement ce qui les attend. Des huis-clos peuvent toujours être organisés au



besoin, si des sujets sensibles doivent être discutés par le CA.

Rencontre avec la ministre Biron

L'Afeas et les autres membres du Groupe des Treize ont rencontré, le 27 octobre dernier, la ministre responsable de la condition féminine, madame Martine Biron, ainsi que des membres de son équipe et du Secrétariat à la condition féminine, afin de partager nos positions et nos revendications. La rencontre s'est déroulée dans une atmosphère d'ouverture et de collaboration. Plusieurs pistes d'actions ont été identifiées pour faire avancer des dossiers prioritaires tels que l'accès à l'avortement et la santé des femmes, le financement des organismes féministes et l'application de l'intersectionnalité et de l'ADS+. Nous demeurons en contact avec le bureau de la ministre pour assurer que les préoccupations de l'Afeas soient considérées, et que nous puissions exercer notre engagement dans les prochaines actions du gouvernement visant l'égalité.



Région Québec-Chaudière-Appalaches Grands Prix 2024

Par Diane Matte, vice-présidente de l'Afeas régionale et agente de liaison

C'est à l'occasion de l'assemblée générale annuelle régionale, qui s'est tenue le 23 mai dernier, que l'Afeas régionale Québec-Chaudière-Appalaches a lancé la Première édition des Grands Prix 2024.

Rappelons ici que les Grands Prix de l'Afeas régionale découlent d'une orientation et d'une volonté du conseil d'administration régional 2023-2024 liées à la vitalité et à la mobilisation au sein des Afeas locales. Ils visent à promouvoir la reconnaissance, à cultiver l'esprit d'appartenance et, enfin, à rendre hommage à l'engagement des membres.

Toute candidature peut être soumise par la membre elle-même, par une membre de l'Afeas, ou par une membre d'un conseil d'administration dans les catégories suivantes :

1^{re} catégorie : Personnalité

Rend hommage à une membre qui se distingue par son dévouement et son intérêt envers l'Afeas, favorisant ainsi une bonne synergie. Cette personne fait

preuve, entre autres, d'entraide, d'esprit d'équipe et de solidarité.

2^e catégorie : Engagement et persévérance

Rend hommage à une membre ou à une équipe qui se distingue par son engagement et sa persévérance dans les efforts déployés et l'énergie investie, peu importe les résultats.

3^e catégorie : Innovation et créativité

Rend hommage à une membre ou à une équipe qui s'illustre par ses idées nouvelles, ses solutions originales ou ses méthodes novatrices. Elle fait preuve d'ingéniosité et de créativité en vue de promouvoir la mission de l'Afeas et de contribuer au rayonnement de l'organisation.

4^e catégorie : Réalisation

Rend hommage à une membre ou à une équipe qui se démarque par les résultats obtenus pour la réalisation d'un mandat qui lui avait été confié.

La personne ou l'équipe qui soumet une candidature est invitée à prendre connaissance du cahier de mise en candidature et doit remplir les formulaires prévus à cette fin en s'appuyant sur des faits, des exemples ou des résultats et en présentant les retombées positives sur les dossiers de l'Afeas.

La remise des prix se déroulera lors de l'Assemblée générale annuelle régionale (AGAR) soit au printemps 2024.

PRIX - UN MAGNIFIQUE INUKSHUK EN VERRE TREMPÉ

L'inukshuk représente un symbole de leadership, d'entraide et de fraternité.

Chacune de ses pierres est une entité distincte choisie pour sa capacité à s'adapter aux autres pierres. Les pierres sont protégées par l'équilibre de l'ensemble. Chacune soutient celle du dessus et est soutenue par celle du dessous. Ensemble, les pierres accomplissent la force par l'unité.

De même, un groupe peut réaliser beaucoup plus dans la coopération et l'effort d'équipe qu'individuellement. L'inukshuk représente l'importance de l'amitié et nous rappelle l'interdépendance de nos actions.



Un célèbre arbre victime de vandalisme

Le film *Robin des Bois, Prince des Voleurs*, sorti en 1991 dans lequel on voyait Kevin Kostner et Morgan Freeman marcher devant cet arbre, a rendu célèbre cet érable sycomore deux fois centenaire.



acheter des jeux vidéo tandis que les filles, elles, s'offrent des vêtements.

Il y a encore du chemin à faire!

<https://www.europe2.fr/le-break/lorsquil-sagit-dargent-de-poche-filles-et-garcons-ne-sont-pas-egaux-114568.html>

Le Régime de rentes du Québec (RRQ)

À partir du 1^{er} janvier 2024, des modifications apportées au RRQ seront en vigueur.

- Dès 60 ans, les Québécois.e.s peuvent se prévaloir d'une retraite anticipée et commencer à toucher leur rente, mais 65 demeure le nombre de bougies à souffler pour obtenir une rente complète;
- À partir du 1^{er} janvier, les citoyen.ne.s pourront attendre deux ans de plus pour commencer à recevoir leurs prestations du RRQ, l'âge maximal pour réclamer sa rente passant à 72 ans;
- Les personnes de 65 ans ou plus qui reçoivent déjà leur rente de retraite et qui veulent rester sur le marché du travail ou y retourner n'auront plus à cotiser au RRQ;
- Toujours dans l'idée de ne pas pénaliser les aînés sur le marché du travail, les gains obtenus à partir de 65 ans ne pourront plus faire baisser la moyenne utilisée pour calculer la rente de retraite.

<https://www.rrq.gouv.qc.ca/fr/programmes/regime-rentes/modifications-apportees-regime-rentes-quebec>



Sa position dans un paysage remarquable, dans le nord de l'Angleterre, en a fait un sujet photographique populaire. Il est décrit comme l'un des arbres les plus photographiés du pays.

Abattu délibérément à la fin septembre, une grande consultation publique a été lancée pour recueillir des idées sur la manière de rendre hommage à cet arbre, qui trônait, isolé, au pied de deux collines.

Le célèbre arbre a remporté le prix de l'arbre britannique de l'année en 2016.

Par Chris Gunns, CC BY-SA 2.0, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=13593512>

Sexisme et argent de poche

Selon une étude menée par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) en Europe, filles et garçons ne sont pas égaux lorsqu'il s'agit d'argent de poche. En tout cas, c'est ce que semble attester une étude menée par le CSA.

Selon les chiffres, 47% des petites filles recevraient de l'argent de poche de leurs parents – contre 52% chez les garçons. En moyenne, les garçons reçoivent entre 44 et 46 euros. Les filles, elles, reçoivent une somme entre 38 et 40 euros. L'étude révèle également qu'avec leur argent, les garçons ont tendance à

TIRAGE 15 000\$ EN ARGENT

14 FEVRIER 2024

à 13 h 30 au siège social de l'Afeas

5000 BILLETS À 20\$

7 prix :
1 X 10 000 \$
1 X 2 000 \$
1 X 1 000 \$
4 X 500 \$

Au profit des Afeas locales, régionales et provinciale

SOUTENEZ LES GROUPE AFEAS ET CONTRIBUEZ À NOS ACTIONS POUR L'AVANCEMENT DE L'ÉGALITÉ DES GENRES !

Partage du prix du billet (20\$)

- Frais fixes (licence, prix, administration) : 6 \$
- Profit des Afeas locales : 5 \$
- Profit des Afeas régionales : 6 \$
- Profit de l'Afeas provinciale : 3 \$

RACJ:1153

Profits générés en 2022 : 55 163 \$

Partagés entre 157 Afeas locales, le palier provincial et

les 9 Afeas régionales : Bas-Saint-Laurent-Gaspésie • Centre-du-Québec

• Estrie • Lanaudière • Mauricie • Montréal-Laurentides-Outaouais

• Québec-Chaudière-Appalaches • Richelieu-Yamaska • Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau



SECRÉTARIATS RÉGIONAUX

Équipe de rédaction

Rédaction

Lise Courteau
Joëlle Cardonne
Doris Milot
Huguette Dalpé

Couvertures / Infographie

Mélanie Loubier

Montage / Infographie

Mélanie Loubier

Coordination

Huguette Dalpé

La reproduction des articles est autorisée en mentionnant la source. Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Envoi de publication
No de convention : 40012171

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec 2024
Bibliothèque nationale du Canada 2024
ISBN 0705-3851
Parution : JANVIER 2024



ASSOCIATION FÉMINISTE
D'ÉDUCATION ET
D'ACTION SOCIALE

La revue Femmes d'ici est publiée par l'Afeas
5999, rue de Marseille
Montréal (Québec) H1N 1K6
T. 514 251-1636
F. 514 251-9023
info@afeas.qc.ca
www.afeas.qc.ca

Abonnement un an :
18 \$ (TPS et TVQ incluses)

Bas-Saint-Laurent- Gaspésie

Gaétane Asselin
asselingaetane@gmail.com

Centre-du-Québec

Doris Milot
1228, rue Dionne
Drummondville J2B 2N7
819-474-6575
info@afeascentreduquebec.ca

Estrie

5182, boul. Bourque
Sherbrooke J1N 1H4
819-864-4186
afeasestrie@videotron.ca

Lanaudière

Manon Durand
25, Avenue des Sapins
Notre-Dame-des-Prairies J6E 1C4
450-755-7390
durand.manon@videotron.ca

Mauricie

Lise Descôteaux
90, rue Chapleau
Trois-Rivières G8W 1G1
819-694-9555
afeas.mauricie@hotmail.com

Montréal-Laurentides- Outaouais

Nicole Rivest
277, Boul. Iberville
Repentigny J6A 1Z5
450-581-8247
nicole.rivest@videotron.ca

Québec-Chaudière- Appalaches

Gisèle Boudreau
553, route du Petit Cap
Cap St-Ignace G0R 1H0
418-246-5535
gisèle.boudreau50@gmail.com

Richelieu-Yamaska

Germaine Desrosiers
5330, des Seigneurs Est
Saint-Hyacinthe J2R 1Z8
450-209-7011
Afeasregionalrichelieuyamaska@gmail.com

Saguenay-Lac-St-Jean- Chibougamau

France Morissette
208, Dequen
St-Gédéon G0W 2P0
418-345-8324
afeas02@gmail.com

Pour retour à l'expéditeur :

Siège social de l'Afeas: 5999, rue de Marseille, Montréal (Québec) H1N 1K6